

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. DUBOSSE, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle} NIVERLET, libraires à Saumur.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste.

Un an... 18f. » 24f. «

Six mois... 10 » 15 «

Trois mois... 5 25 7 50

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Corresp. générale (HAVAS), 5, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Paris, 2 août.

Deux décrets de l'Empereur érigent en lycées impériaux les collèges communaux de Tarbes et de Coutances.

Le *Moniteur* publie un rapport de M. le gouverneur de la Guyane française, en date du 15 juin, qui contient de nouveaux et intéressants détails sur la situation des établissements pénitentiaires.

Aux îles du Salut, il a été exécuté des travaux considérables; les routes, mal tracées et à peine ébauchées, ont été rectifiées et macadamisées, en grande partie; les rues du camp de l'île Royale sont magnifiques. La caserne de la garnison, les magasins, les ateliers ont été mis en bon état; quelques utiles extensions y vont être données. Un jardin, créé sur la partie du vent, fournit des légumes à l'hôpital. On y prépare des plantations de caféiers, qui paraissent devoir bien réussir. — L'état sanitaire des îles était bon. — Havas.

Hier, 1^{er} août, en conformité d'un décret impérial, le Conseil d'Etat est entré en vacances pour deux mois. MM. les membres du Conseil se sont rendus à cette occasion au palais de Saint-Cloud pour prendre congé de l'Empereur. Ils étaient en habit de ville et avaient à leur tête M. Rouher, vice-président du conseil, en l'absence de M. Baroche, et les présidents de section. — S. M., entourée des ministres, des aides-de-camp et chambellans de service, les a reçus dans le grand salon d'honneur; elle s'est entretenue avec plusieurs de MM. les conseillers. — Pendant les deux mois de vacances, il y aura chaque mois deux séances générales et deux séances des comités pour l'expédition des affaires urgentes. — Havas.

M. le Ministre de la marine est de retour de son long voyage sur les côtes de la Manche et de l'Océan. Il est rentré hier à 9 heures 1/4 à son ministère. — Ce matin, M. le Ministre est allé à St-Cloud, travailler avec l'Empereur. — Havas.

AFFAIRES DU LEVANT.

On écrit de Saint-Petersbourg, le 17, qu'une députation de trois boyards, pris parmi les hommes les plus considérés de la Moldavie, était arrivée la

veille de Jassy. Cette députation vient, dit-on, avec l'autorisation du prince régnant, pour réclamer auprès de l'Empereur contre la conduite de l'armée russe, qui, contrairement aux promesses solennellement faites à la Porte, traite les provinces danubiennes comme un pays conquis et y commet des exactions sans nombre. — Charles Schiller. (Patrie.)

On lit dans la *Gazette nationale*, sous la date de Berlin, 27 juillet :

« On écrit de Saint-Petersbourg que le cabinet russe accepte le principe des propositions d'arrangement, mais non pas la forme.

« On assure que le gouvernement prussien a fait une proposition de nature à lever cette difficulté. Elle a été communiquée au cabinet autrichien, et des négociations s'ouvriront ici à cet égard. Les ambassadeurs de France et d'Angleterre ont demandé de nouvelles instructions à leurs gouvernements; elles sont arrivées, et les ambassadeurs sont autorisés à prendre part aux négociations. »

Les commentaires pacifiques auxquels se livre toujours une partie de la presse allemande et française ne sont pas, jusqu'à présent, justifiés par les faits; selon le *Correspondant de Hambourg*, les armements, dans l'intérieur de l'empire russe, continuent sans interruption. Les bataillons de réserve du 4^e corps d'infanterie sont concentrés près de Tula. On voit, par un ordre du jour, que la garde et le corps de grenadiers occupent encore les positions dans le camp près de Krasnoje Selo et près de Badost, non loin de Gotschino. Les manœuvres des deux corps, qui forment un effectif de 100,000 hommes, continuent.

On écrit du Danube inférieur au *Wanderer* :

« Bientôt toutes les villes et tous les points de passage, sur la rive gauche du Danube, auront reçu des garnisons russes. Il y a quelques jours, un vapeur de guerre russe, accompagné de quatre grandes chaloupes canonnières, a paru devant le Galah et a pris position dans le port. On dit que plus de trente chaloupes canonnières sont destinées à prendre position le long de la rive valaque, pour appuyer les opérations de l'armée de terre.

« Les dernières nouvelles de la Bulgarie annoncent que Omer-Pacha occupe toute la ligne du Danube, qu'il a en partie fortifiée.

« Une lettre de Jassy, du 17, annonce que l'on

croit que d'autres troupes russes passeront le Pruth au commencement du mois d'août. »

Enfin l'empire ottoman est agité dans toutes ses provinces par des menaces et des symptômes de guerre civile provoqués par le danger de la guerre extérieure :

« A Damas et à Alep, le fanatisme des Turcs devient de plus en plus ardent, dit la *Volkshalle*. Le gouverneur a convoqué les notabilités turques et chrétiennes pour leur rappeler le devoir de la concorde. Le gouverneur d'Alep a fait arrêter 30 des fanatiques les plus ardents. »

Le *Wanderer* annonce que pour calmer les esprits le Divan prépare une réponse au manifeste adressé par le Czar à ses peuples, c'est-à-dire une proclamation à tous les musulmans; dans cette proclamation, il recommande aux sujets musulmans la plus grande tolérance envers les sujets chrétiens :

« Il est temps, dit ce journal, que le Gouvernement fasse quelque chose pour tempérer l'irritation qui règne entre les chrétiens et les musulmans. Les choses en sont venues à ce point que les chrétiens attribuent aux musulmans l'intention de massacrer tout ce qui porte le nom de chrétien. De leur côté, les musulmans attribuent aux chrétiens des projets d'insurrection qu'ils exécuteraient si la guerre éclatait entre la Porte-Ottomane et la Russie. La flotte égyptienne ayant 12,000 hommes à bord, est arrivée; elle tient sa quarantaine à Sylvi-Bourou, non loin de Constantinople. Des lettres de Trébisonde nous apprennent qu'Abdi-Pacha y a organisé un corps de 20,000 hommes. »

D'autre part, la *Gazette des Postes*, de Stockholm a reçu la nouvelle suivante de Saint-Petersbourg, le 16 juillet :

« L'Empereur a donné l'ordre d'armer la flotte de la Baltique, composée de 20 vaisseaux de ligne et de 15 frégates. Une division de cette flotte est prête à partir, et l'autre pourra, incessamment, prendre la mer. »

On lit dans la *Gazette de Cologne* :

« Le retour de l'escadre suédoise-danoise, avant le terme fixé pour les évolutions, a eu lieu par suite d'un ordre qu'elle a reçu de se rendre immédiatement dans la Baltique. »

Les nouvelles de Constantinople reçues par les correspondances ou les journaux se bornent à peu de

FEUILLETON

M^{lle} DE MARIGNAN.

(Suite.)

XV.

Albanie, douce contrée semblable à la Grèce par ses vallées profondes, ses lacs et ses montagnes, par ses rivages ombragés de palmiers, et par ton amour pour la liberté, je te salue ! Le chantre d'Harold a dit ta beauté, comment oser te jeter une couronne de plus ?...

Il y avait, près de l'embouchure de la Thyamis une maison isolée qu'entouraient de grands cerisiers et quelques platanes. Elle avait son toit crénelé comme toute habitation, dans ce pays des Albanais guerriers et aventureux. De ses fenêtres on découvrait l'onde azurée de la mer Ionienne, et au loin, la rive de l'île Corfou, l'antique et joyeuse Corcyre, qui, depuis, a pleuré sur tant de héros et de martyrs. La maison dont nous parlons était visitée par les plus vaillants d'entre les jeunes Schypetars, ces Albanais de race primitive; parmi eux surtout, les Toxides et les Mirdites, fidèles à la foi latine, venaient souvent à l'habitation des Bocages, ainsi nommée à cause des saules et des oliviers arrosés par les belles eaux de la Thyamis.

Un soir, quelques jeunes chasseurs albanais étaient

assis sur un *tumulus* qui dominait la mer et le courant du petit fleuve; ils se disaient entr'eux :

— Frères, depuis six mois qu'il habite parmi nous, qui peut avoir à se plaindre du seigneur Fernando? Il s'est fait notre compagnon, et, s'il y a quelque danger à braver ou quelque affligé à consoler, il accourt le premier. — Il a pris notre costume, disait l'autre; la saie blanche qui tombe jusqu'aux genoux, la veste noire brodée d'or, la ceinture aux longs pistolets, le cothurne de drap et le bonnet de Marcos Botzaris; c'est un vrai Schypetar Toxide. — Non, non, ajoutait un troisième, je le réclame pour un Mirdite, car il est sévère comme nous pour les observances latines, et, de plus, s'il a le bras fort et audacieux, il a le cœur doux et mélancolique. — Ami, dit un Albanais, nommé Paul Théosaris, voici notre frère Fernando qui revient de la chasse.

Alors tous se levèrent et s'avancèrent vers le jeune chasseur, leur ami.

Fernand d'Arona était suivi de plusieurs de ces grands chiens de la terre d'Albanie, si renommés au moyen-âge, et dont la race s'est perpétuée dans les cantons acrocérauniens. Il portait sur l'épaule un long fusil; ses cheveux flottaient, et il était coiffé d'un bonnet écarlate, comme tout Albanais. Son visage s'était bruni au soleil de l'Épire. — Frères, je vous donne le salut de la paix ! dit-il en arrivant. — Nous te souhaitons force et santé, gloire et bonheur, répondirent-ils. — C'est trop pour

moi, ajouta Fernand. Mais quelle heureuse cause vous amène sur mon champ ?

Paul Théosaris, le jeune Mirdite, répondit :

— Nous venons te convier à mon mariage : dans trois jours j'épouse Léa, fille d'Hélios, le pasteur que voici; les rhapsodes sont prévenus, nous aurons les hymnes que tu aimes, ô mon frère. — Paul, répondit Fernando, tu es presque mon voisin, car tu habites le bord de la mer au sud de l'embouchure de la Thyamis, et tu sais que depuis Durazzo, dans la Haute-Albanie, jusqu'au golfe d'Arta, il n'est pas de Schypetar que j'estime et que j'aime plus que toi; reçois mes vœux et le baiser fraternel.

Ils se serrèrent l'un l'autre dans leurs bras. Hélios, le chasseur, dit à son tour :

— Théosaris est mon bien-aimé, je lui donne un trésor; Léa sait travailler la laine, le lin, le coton, toutes les étoffes nécessaires à notre usage. Elle est pure comme une étoile, elle est douce comme un chevreau; je donne en outre à mon fils nouveau cent moutons, deux mulets, cinquante chèvres et deux fusils à toute épreuve. — Hélios, dit Fernand, je ne félicite pas moins Théosaris de t'avoir pour père, que d'avoir Léa pour femme, tu es un homme vaillant et d'un conseil prudent.

André avait suivi M. d'Arona en Albanie, et il le servait avec un zèle merveilleux. Fernand lui fit signe d'aller chercher des cruches de vin d'Argyro-Castro : on but à

choses. Transmises par Trieste ou par Marseille elles sont primées naturellement par celles qui ont pris la route de Semlin et de Vienne, car on sait que cette voie est beaucoup plus rapide. Cependant nous allons en extraire ces quelques renseignements: Le prince Ghika, hospodar de Moldavie, agissant d'après les ordres supérieurs, a écrit au Divan pour l'informer qu'il cessait toute relation avec lui; qu'il ne devait plus compter sur le paiement du tribut revenant au trésor impérial; que d'après cela un chargé d'affaires devenait inutile; qu'il n'y aurait plus de traitement à ce sujet; bref, que le prince de Moldavie s'affranchissait de tout rapport avec son Souverain. Jusqu'à présent le prince de Valachie n'avait rien fait connaître de pareil, mais on attendait à chaque instant le même acte de sa part. — Aussitôt cet avis du prince Ghika reçu, Reschid-Pacha avait convoqué en conférence les représentants de l'Angleterre, de la France, de l'Autriche et de la Prusse en son palais de Balta-Liman. Cette affaire fut soumise à leurs conseils; l'entrevue dura depuis environ une heure, lorsqu'elle fut interrompue par un ordre du Sultan qui appelait Reschid-Pacha au palais impérial. — Havas.

— Le *Journal de Constantinople* du 8 juillet, annonce qu'une armée considérable, russe, se concentre près d'Erzerum et que l'ambassadeur de Russie fait tous les efforts en son pouvoir pour déterminer le Schah de Perse à déclarer la guerre à la Turquie. Toutefois, le *Journal de Constantinople* espère que l'ambassadeur britannique parviendra à détourner ce coup. — Havas.

NOUVELLES EXTÉRIEURES.

SUISSE. — On lit dans la *Gazette du Tessin*, du 27 juillet :

« Des lettres du distric de Mendrisio représentent l'aspect des choses comme inquiétant dans ce canton; on craint qu'il ne survienne quelques troubles par suite du blocus autrichien, du renchérissement artificiel des grains, à cause de dispositions plus inexplicables qu'étranges pour en exporter du canton. L'autorité aurait, dit-on, adopté déjà des mesures de précaution. On parle de l'envoi à Mendrisio de deux demi-compagnies de carabiniers, mais on espère dans le bon sens de la population. »

— On écrit de Berne à la *Gazette du Tessin* que, le 26, le Conseil national doit discuter les propositions de la commission touchant le conflit avec l'Autriche. La commission requiert, dit-on, la discussion à huis-clos. (*Gaz. piémontaise.*)

ANGLETERRE. — L'*Observer*, de Londres, annonce que le Parlement sera prorogé par la reine, en personne, le 18 août, ou, au plus tard le 20 courant. — Havas.

ESPAGNE. — « Madrid, 30 juillet.
» Tout bruit de modification ministérielle a entièrement cessé. » — Havas.

REVUE DE L'OUEST.

On lit dans l'*Union bretonne*: Du 1^{er} janvier dernier, jusqu'à ce jour, dix-huit grands navires ont été mis à l'eau dans la Loire-Inférieure, des chantiers de Nantes, de Trentemoult, de Paimbœuf et

de Méans. On en compte à Nantes et à Trentemoult vingt-six en voie plus ou moins considérable d'avancement, et huit à Paimbœuf et à Méans. Aussitôt qu'une place est rendue libre par une mise à l'eau, elle est de nouveau et immédiatement occupée, c'est-à-dire que de nombreuses commandes sont faites, à l'avance, à nos habiles constructeurs. Les dix-huit navires lancés depuis le 1^{er} janvier 1853 jaugeaient environ 10,000 tonneaux. Les trente-quatre bâtiments en construction, et qui seront tous achevés cette année, jageront 20,000 tonneaux environ. Si bien que, dans l'espace de douze mois, les chantiers de la Loire auront fourni à la marine marchande cinquante-deux navires, d'un port total d'environ 30,000 tonneaux.

CHRONIQUE LOCALE.

Dimanche prochain, à six heures du soir, les élèves du Collège, pour terminer l'année scolaire, se rendront à l'église Notre-Dame, où il y aura un salut solennel, pendant lequel ils feront une quête pour la construction de la nouvelle chapelle dédiée à la Sainte-Vierge; et, en son honneur, ils exécuteront plusieurs morceaux de musique.

A cette occasion, nous dirons un mot sur l'œuvre des réparations de l'église de Notre-Dame-des-Ardilliers. On fait tant de quêtes pour cette église, dit-on depuis quelque temps, et cependant les travaux ne se terminent pas. L'*Écho saumurois*, qui n'a négligé aucune occasion d'exciter en faveur de cette œuvre le zèle de ses concitoyens, se trouve, en quelque sorte, tenu par ses antécédents de répondre à cette plainte. Pour le faire en connaissance de cause, nous avons pris des renseignements qui nous ont pleinement satisfait, et qui nous paraissent de nature à satisfaire les plus difficiles. Si donc vous avez à répondre à quelqu'un qui répète cette plainte, quel que soit le commentaire dont il l'accompagne, allez à la sacristie de Notre-Dame-des-Ardilliers; on vous y montrera un tableau justifiant l'emploi de 37,855 francs 63 centimes de dons et offrandes faits depuis 1843. Les quêtes commencèrent à cette époque. L'église alors menaçait ruines, à ce point que M. Calderon, architecte de la ville, fit arrêter par le Conseil municipal qu'elle serait démolie et que le dôme seul serait conservé. M. Joly, qui succédait à M. Calderon, eut de la peine à détromper le Conseil municipal. Il obtint cependant que la chapelle de la Sainte-Vierge serait seule démolie. On comprendra aisément que, dans cet état de choses, le premier emploi à faire du produit des quêtes et offrandes, était de consolider ce qui restait debout avant de songer à rétablir ce qui avait été détruit. Il fallut ensuite rendre à l'église Notre-Dame la propriété, qui ne lui manquait pas moins que la solidité. Plus de 12,500 francs, produit des offrandes, avaient été employés avant que la reconstruction de la chapelle de la Sainte-Vierge fût entreprise, en 1849. Les mémoires des divers ouvriers chargés de cette reconstruction, s'élevaient à 22,057 fr. 25. Il a été fait sur plusieurs de ces mémoires une remise de cinq pour cent, ce qui réduit la dépense à 21,000 francs à peu près; on ne sera pas surpris néanmoins d'apprendre que ces mémoires n'ont pu être entièrement acquittés que depuis quelques semaines. Une partie de la dernière

quête faite à Saumur et dans les environs y a été employée; il est resté 3,000 francs qui ont été versés à M. l'abbé Choyer. Cet artiste, connu dans toute la France, a commencé un magnifique autel, dont le plan qui a déjà été présenté à M^r l'Evêque d'Angers, aux autorités et à MM. les administrateurs des Hospices de Saumur, sera plus tard exposé dans la sacristie de Notre-Dame.

Nous avons dit que les renseignements fournis par le tableau qui se trouve à la sacristie de Notre-Dame-des-Ardilliers, nous semblaient de nature à satisfaire les plus difficiles. On peut cependant faire une objection aux religieuses: « Vous faites figurer » dans l'emploi des offrandes, des achats d'ornements, d'objets du culte, de quelques-uns même » qui ne paraissent pas d'une véritable utilité; » était-ce bien là le but de vos quêtes et l'intention » des donateurs? » A cette objection ces Dames ont une excellente réponse: C'était l'intention formellement exprimée de certains donateurs que l'on fit cet emploi de leur offrande; il est même arrivé que quelques-uns payaient eux-mêmes ces objets à celui qui les fournissait. Ces dépenses, au reste, ne figurent que pour une très-minime portion dans celles qui ont été faites. Toutes les fois qu'il en a été fait de considérables, l'administration des Hospices et même celle de la ville ont été consultées; les travaux ont été dirigés et les mémoires réglés par M. Joly. Nos lecteurs voient donc que l'on fait de leurs dons à Notre-Dame-des-Ardilliers l'emploi le plus consciencieux et nous espérons qu'ils voudront jusqu'à la fin prêter leur concours à cette œuvre éminemment saumuroise.

MÉTÉOROLOGIE.

Des observations météorologiques faites à Saumur, pendant le mois de juillet, font connaître que la plus grande chaleur s'est fait sentir le 7, le thermomètre centigrade ayant atteint ce jour-là 31 degrés 1 dixième au-dessus de zéro. Le minimum de chaleur s'est fait remarquer le 3, où le thermomètre est descendu à + 12° 8; et la température moyenne du mois est de + 19° 562.

Le baromètre a atteint son maximum d'élévation le 3 juillet, étant monté à 767 millimètres; le minimum a été 747 millimètres 5, et la hauteur moyenne 757 millimètres 25.

L'aspect du ciel, observé trois fois par jour, a été clair 14 fois, nuageux 59 et couvert 20; total 93.

Pendant le mois, il y a eu 8 jours de pluie, qui ont donné 39 millimètres 2 dixièmes d'eau, ou 39 litres 2 décilitres par chaque mètre carré de la surface du sol.

Le vent, observé 2 fois par jour, a été nord-est 1, est-nord-est 1, est 2, sud-est 1, sud 7, sud-sud-ouest 3, sud-ouest 17, ouest-sud-ouest 6, ouest 20, ouest-nord-ouest 2, nord-ouest 1, nord-nord-ouest 1. Total 62.

Vent moyen 12, vent fort 3, tonnerre 1
Le 1^{er} juillet, la Loire était à 2 mètres 26 au-dessus de l'étiage.

Saumur, le 2 août 1853. LOUIS RAIMBAULT.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 3 août.

Le *Moniteur* ne contient aujourd'hui aucun décret important. En revanche, il publie, dans sa

toutes les prospérités; aux bons génies des époux, aux jeunes lunes qui rendent féconde, aux plantes cachées qui rendent toujours belle. Cela étant accompli, les chasseurs prirent congé de leur hôte, et Fernand rentra dans la maison, comme le soleil disparaissait dans les eaux ioniennes.

Rarement il manquait d'assister à ce beau spectacle; la fenêtre de la chambre où il reposait donnait au couchant; ce jour-là, Fernand suivit longtemps des yeux les deux grands rayons, qui décroissaient graduellement après l'immersion de l'astre solaire. Ce point de l'horizon était pourpre, entouré de cercles d'or, et la mer frémissait sous le vent du soir. L'alcéon passait et rasait les flots indolents; les jeunes vignes d'alentour embaumaient les airs, les rossignols chantaient dans les lauriers: rien ne manquait à cette fête charmante de la nature... Mais Paul Théosaris était venu rappeler des souvenirs de France au seigneur Fernando; c'est pourquoi il portait au loin sur l'horizon ses mélancoliques regards, le pauvre solitaire.

Le repas du soir étant servi, André vint dire à son maître :

— Plairait-il à Monsieur de se mettre à table? — André, mon ami, lui répondit Fernand ce soir-là, tu es un bon serviteur, mais quelquefois il me prend à ton sujet de grands scrupules; je crains d'attrister ta jeunesse par cette existence d'exilés que nous avons ici; je t'ai laissé

libre de me quitter... — Maître, s'écria l'enfant de la Sierra Nevada, où est la patrie si ce n'est avec ceux qu'on aime! Oh! puissiez-vous retrouver ici un peu de repos et de gaieté! c'est là mon seul vœu désormais. — C'est bien, André! répondit Fernand, retenant avec peine son émotion. Quelqu'un est-il venu dans la journée? reprit-il. — Catherine, la gardienne de la fille adoptive de Monsieur. — Et ma fille? dit Fernand. — Elle est ici, Monsieur; Catherine viendra la reprendre demain en revenant de Janina, où elle est allée voir son vieux père.

En même temps des éclats de joie retentirent; c'était une petite fille de huit ans, qui accourait de la pièce voisine dans les bras de Fernand. Elle avait été abandonnée par des pêcheurs pauvres, et M. d'Arona la faisait élever chez une femme mirdite des environs; bien mieux, il l'avait adoptée avec l'autorisation de l'évêque de Scutari. Hélas! hélas! Fernand donnait à cette enfant le nom adoré de Malvina.

Elle se jeta sur les mains de son père adoptif, et elle les baisait tendrement; lui l'embrassa, et comme il la pressait sur son cœur avec une grande émotion, l'enfant vit qu'il avait des larmes sur les joues.

— Quoi! dit la jolie petite Albanaise, du chagrin, mon père! — Non, ma fille, de la joie... beaucoup de joie! répondit-il d'une voix douloureuse.

Dans la soirée, Fernand fit lire un chapitre de la Bible

en français à l'Albanaise qui, déjà, commençait à parler cette langue; puis il lui expliqua la parole de Dieu avec une patience et une onction dignes d'un anachorète; la petite fille le regardait attentivement, et lorsqu'il cessait de parler elle ajoutait :

— Je crois le livre et j'aime mon père, l'un et l'autre me guideront.

Quand, le lendemain, Catherine revint pour chercher l'enfant, M. d'Arona lui dit :

— Vous m'amènerez ma fille plus souvent à l'avenir; le jour où je la vois me réconcilie avec le jour de la veille et celui du lendemain.

Or, le moment fixé pour la noce de Paul Théosaris était arrivé. Fernand, dès le grand matin, monta à cheval, et, se dirigeant au sud, il traversa les bocages qui environnaient son habitation, et il gagna le rivage de la mer.

Il y avait cinq lieues environ de la maison de Fernand à l'habitation de Paul Théosaris: le voyageur y arriva dans la matinée; l'assemblée était nombreuse, variée de costumes et brillante de joie. Les Albanais ont une grâce toute particulière à porter leurs armes et leurs vêtements pittoresques, qui rappellent ceux des chevaliers du moyen-âge en même temps qu'ils ont quelque chose de la gravité du costume oriental.

Paul Théosaris était très-aimé dans tous les cantons; depuis la chaîne de Montenegro jusqu'à la mer; il était

partie non-officielle, une note qui signale avec intention un conseil de cabinet qui a été tenu à Londres samedi dernier. On assure, en effet, qu'en cette dernière séance, qui n'a pas duré moins de quatre heures, le ministère anglais a pris des résolutions décisives, concernant le conflit turco-russe et l'attitude prise par les généraux du Czar vis-à-vis de l'hospodar de Moldavie, lequel, on le sait, a dû refuser, par ordre, de payer le tribut à la Porte. — Havas.

Le public s'est rendu en grand nombre aujourd'hui à la salle des menus plaisirs pour y voir encore une fois les tableaux et les statues qui ont mérité à leurs auteurs des récompenses ou une mention honorable. Les artistes s'entretenaient avec chaleur d'un grand dîner donné à Saint-Cloud, par l'Empereur, à tous les artistes qui ont été décorés à la dernière exposition, ainsi qu'à M. Henriquel Dupont, membre de l'Institut, qui a obtenu la médaille d'honneur, et à M^{lle} Rosa Bonheur. Cette invitation a été justement considérée comme une nouvelle marque de la haute sollicitude qu'éprouve S. M. pour les arts et ceux qui en sont l'honneur. — Havas.

Le gouvernement vient de remporter un succès véritable dans les élections qui ont eu lieu dans le département de la Sarthe. Trois places de conseillers généraux étaient vacantes par suite de démissions politiques, dont deux refus de serment. Malgré les travaux de la moisson, les électeurs se sont rendus en grand nombre au scrutin. Les candidats de l'administration ont eu des majorités énormes. — Havas.

FAITS DIVERS.

L'ordre vient d'être reçu au château de Pau, de suspendre les préparatifs entrepris pour recevoir leurs Majestés, dont le voyage dans les Pyrénées n'aura décidément pas lieu cette année. »

(Ere impériale.)

— On a affiché dans Paris une ordonnance de M. le Préfet de Police, en date du 1^{er} août, libellée en 8 articles, et motivée sur un arrêté des consuls du 12 messidor an VIII, et un décret impérial du 3 avril 1810, qui est d'une haute importance, et qui était lue avec une grande attention. L'art. 1^{er} porte que tous les individus de l'un ou l'autre sexe qui sont actuellement ou qui voudront se mettre en service dans la ville de Paris, seront tenus, dans un délai de 3 mois (c'est-à-dire d'ici au 1^{er} novembre, de se munir d'un bulletin d'inscription ou livret, à peine d'une détention qui ne pourra excéder 3 mois, ni être moindre de 8 jours. — Ce livret comprendra les noms, prénoms, âge, lieu de naissance, signalement et état civil (art. 1^{er} du décret de 1810. — Il sera délivré à la Préfecture de police. — Il est interdit aux maîtres de recevoir chez eux les domestiques qui n'auraient pas ce livret.

L'art. 4 porte que, dans aucun cas, les maîtres ne pourront refuser de rendre ce livret à leurs domestiques. Enfin, les domestiques qui ne se conformeront pas à la présente ordonnance, pourront être expulsés de Paris. — Havas.

— On écrit des Dardaanelles au *Courrier de Marseille* :

connu par son extrême bravoure et sa franchise. On savait que le jeune Français habitant l'Albanie était devenu son ami, et cette opinion avait prévenu beaucoup de cœurs en faveur de Fernando. Aussi, quand il arriva, il fut entouré et fêté par la jeunesse et les vieillards. Un prêtre latin était arrivé; il dit la messe sur un autel élevé dans une prairie. C'était un beau spectacle de voir tous ces Albanais en armes, agenouillés sur le gazon et formant un cercle bigarré de mille couleurs, au milieu duquel on célébrait le saint sacrifice. Les fiancés furent amenés au pied de l'autel : Léa portait le voile blanc des vierges et une couronne de myrte; Paul avait à sa ceinture les pistolets héréditaires dans sa famille, la carabine en sautoir, le sabre de son père, la cote de mailles et, par-dessus, la *saie* blanche comme la neige. Le prêtre latin bénit les époux et fit l'échange des anneaux; alors les femmes albanaises s'avancèrent pour détacher la couronne de myrte et le voile blanc de Léa, qu'elles remplacèrent par le voile écarlate et par deux branches de verveine entrelacées. Après la cérémonie, Paul vit Fernando placé à côté de lui, et il l'embrassa le premier. Restaient quelques usages dont il fallait exécuter les formalités; un vieillard s'avança, et il remit entre les mains de la jeune mariée un sac vide et une corde. Léa, belle comme la Pénélope antique, les déposa aux pieds de Paul en signe d'esclavage, car la femme, chez les Albanais, est la servante de son époux; puis elle se pros-

« Les dommages occasionnés par les sauterelles ont été plus considérables qu'on ne l'avait pensé. Cet insecte finira par ruiner complètement le peu qui reste, si un brusque changement de l'atmosphère n'apporte leur totale destruction. Il est campé par quantités énormes dans les campagnes adjacentes. Les vignes ont été endommagées en grande partie.

» Dimanche dernier leur passage a été tellement compacte que les maisons en étaient pleines, et on ne pouvait presque pas marcher dans les rues. Deux jours auparavant, le violent vent du nord et la baisse subite du thermomètre ont été causes que d'autres passages n'eurent pas lieu. Trois jours avant, le thermomètre marquait 26 degrés au-dessus de zéro; hier il ne marquait que 17. Pourtant la santé publique est des plus satisfaisantes.

La voracité des sauterelles est telle, qu'elles s'attaquent maintenant à l'espèce humaine. Dimanche dernier, un enfant arménien, âgé de sept mois, qui se trouvait seul à la porte d'une maison, dans la ville même, a été assailli par une troupe de ces insectes, qui, en quelques instants, lui ont fait une profonde blessure à la tête. Si la mère n'était accourue aux cris de l'enfant, elle n'aurait trouvé qu'un cadavre. »

— On lit dans la statistique parisienne du mois de juin :

Sont venus à Paris, pendant le mois de juin, de l'intérieur, 22,068 voyageurs, 12,099 artisans, 251 étudiants, 1,640 fonctionnaires, 813 militaires, 3,503 négociants, 3,762 propriétaires; venant de l'extérieur: 1 Africain, 301 Allemands, 660 Américains, 2,143 Anglais, 79 Autrichiens, 65 Badois, 99 Bavares, 720 Belges, 4 Bohémiens, 16 Brésiliens, 37 Danois, 48 Ecossais, 3 Egyptiens, 259 Espagnols, 21 Grecs, 3 Haïtiens, 23 Hanovriens, 166 Hollandais, 19 Hongrois, 65 Irlandais, 274 Italiens, 24 Napolitains, 8 Norwégiens, 56 Piémontais, 59 Palonais, 30 Portugais, 298 Prussiens, 163 Russes, 59 Sardes, 169 Savoyens, 55 Saxons, 44 Suédois, 345 Suisses, 41 Turcs, 55 Wurtembergeois. Ces chiffres sont à peu près ceux du mois précédent. (Univers.)

— On lit dans l'*Union du Var* du 27 juillet :

« Un pauvre cultivateur de Tanneron vient d'expier bien chèrement sa passion pour la chasse. Il avait caché son fusil dans les broussailles, afin de pouvoir se livrer après son travail à son délassement favori, même en temps prohibé. Au moment où il se baissait pour saisir son arme déjà chargée, la détente étant retenue par un obstacle, le coup est parti, atteignant à la gorge et frappant mortellement ce pauvre père de famille. »

— Le capitaine Avenel, Pierre-Frédéric, commandant le navire de commerce français l'*Harmonie*, a recueilli à son bord, le 5 avril dernier, l'équipage du bâtiment anglais *Sea-Flower*, de Cardiff, qu'il avait rencontré en pleine mer au moment où le navire allait couler, et, dix jours après, il a débarqué les vingt-trois personnes ainsi sauvées, dans le port de Saint-Pierre (îles Saint-Pierre et Miquelon), où elles ont été l'objet des soins les plus empressés de la part des autorités françaises. Le gouvernement anglais, voulant reconnaître l'important service rendu dans cette circonstance à l'équipage du

Sea-Flower, vient d'accorder une médaille en or au capitaine de l'*Harmonie*. (Univers.)

— Les ravages que la fièvre jaune exerce depuis quelques années sur tant de points de l'Amérique ont été, pour deux médecins français, l'occasion d'actes de dévouement qui, signalés au gouvernement de l'Empereur, ne pouvaient rester sans récompense. M. le docteur Frédéric Thomas, à la Nouvelle-Orléans, et M. Théodore Gadaillardet, à la Havane, n'ont pas cessé de s'exposer dans ces deux villes aux dangers de l'épidémie, alors qu'elle y sévissait de la manière la plus terrible, pour prodiguer à leurs compatriotes les secours les plus empressés et les plus désintéressés. Sa Majesté vient de leur témoigner sa satisfaction d'une si honorable conduite en les nommant l'un et l'autre chevaliers de la Légion d'Honneur. (Moniteur.)

— On fait, chaque jour, de nouvelles statistiques, pour constater la rapidité inouïe avec laquelle on franchit maintenant les distances. En voici une qui ne manque pas d'intérêt. On va maintenant de Paris en Espagne en 30 heures; à Bordeaux en 14 heures; à Napoléon-Neudée en 17 heures; aux Sables d'Olonnes en 20 heures; à Luçon en 20 heures, à Barèges en 25 heures; à Vichy en 12 heures; à Rennes en 21 heures. — Quels changements depuis seulement dix années. — Havas.

AVIS

QUAI DES ROSIERS. — CESSION DE TERRAIN.

Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saumur, conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi du 3 mai 1841, donne avis que l'Administration vient d'acquiescer, de :

1^o Noël Vallet, journalier, marié à Clémence Demoran, demeurant ensemble aux Rosiers;

2^o Marie Vallet, lingère, majeure et célibataire, demeurant aux Rosiers;

3^o René-Auguste Vallet, majeur, soldat détaché à l'arçonnerie de l'Ecole de cavalerie de Saumur, domicilié de droit aux Rosiers;

Les terrains désignés ci-après, nécessaires à la construction du quai des Rosiers, rive droite de la Loire, et dont ils sont propriétaires indivis :

Deux portions de maison et cour, situées aux Rosiers, au lieu nommé le Point-du-Jour, n^o 1 du plan cadastral, contenant ensemble 146 mètres 61 centimètres superficiels, estimés, y compris l'indemnité accordée pour dommages et non-jouissance. 3,501 fr. 27 c.

Les personnes qui auraient des droits à exercer sur la somme ci-dessus mentionnée, devront se faire connaître au secrétariat de la Sous-Préfecture de Saumur, dans le délai de huit jours, à compter de la publication du présent avertissement, à défaut de quoi elles seront déchues de leur droit à l'indemnité. — Loi du 3 mai 1841, art. 21.

En Sous-Préfecture, à Saumur, le 2 août 1853.

Le Sous-Préfet :

V^o O'NEILL DE TYRONE.

L'ADJUDICATION de l'entreprise de la *Maison Centrale de Rennes*, fixée au 10 août prochain, aura lieu pour 3 ou 6 ans au lieu de 3 ans seulement, ainsi que l'indiquaient les affiches. (000)

LA PRESSE LITTÉRAIRE contient, dans son dernier numéro : Souvenirs de la Révolution : Pichegru, par Charles NODIER; les Mystères d'un Régiment, par M^{me} Céline RAVIER; Sur divers Sujets, par M. Alphonse KARR; Des Yveteaux, par M. Ed. de MANNE; Le Miramion, par M. Victor GUILMER; Critique Littéraire, par M. Julien LEMER; Poésie : La Chapelle de Bétharram, par M. Gabriel AZAÏS; Variétés; Mélanges; Nouvelles. — Ce journal paraît tous les dimanches. Prix d'Abonnement : 1 an, 15 fr., 6 mois, 8 fr. Bureaux à Paris, r. St^e-Anne, 55. (000)

TEINTURE INDIENNE INSTANTANÉE, seule approuvée, pour les CHEVEUX et la BARBE. Prix avec garantie 6 fr. Dépôt à Saumur, chez Avrillon, marchand, rue d'Orléans. (398)

Quoique les chaleurs, ou plutôt l'intempérie de la saison, ne permette pas de faire un friand étalage, on ne trouve pas moins chez M. J. Budan, tout ce que comporte la composition d'un dîner.

Il vient de recevoir de Londres des fruits confits au vinaigre, des sauces anglaises de toute espèce, et de véritables cayennes.

Diverses moutardes, truffes conservées, chester et roquefort nouveaux, etc., etc.

La marée arrive, comme d'habitude, les dimanches et les jeudis. (335)

P. GODET, propriétaire-gérant.

terna et elle lui baisa la main : Paul lui donna son fusil, selon la coutume, et Léa, qui s'était relevée, le posa sur son épaule comme une guerrière prête à marcher au combat avec son seigneur. Ces choses accomplies, Théosaris, qui aimait Léa, l'enleva dans ses bras et la pressa sur son cœur; tous les Schypetars applaudirent : alors commencèrent les jeux guerriers. On amena de grands chevaux, et ce furent des combats simulés, des rencontres au pistolet, des duels à coups de sabre, des défaites et des victoires. Les Albanais, toujours en guerre, ne font cas que d'une ardeur belliqueuse incessante; leur passion dominante est la bataille, et même, il faut l'avouer, le brigandage. Le vol à main armée est, à leurs yeux une noble conquête. Vainement le seigneur Fernando avait voulu dans quelques occasions leur démontrer qu'ils agissaient contre les lois divines et contre la noblesse de leur caractère. Paul Théosaris lui avait donné le conseil amical de ne pas toucher à de pareilles questions.

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 2 AOUT.

4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 103 50.

5 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 78 55.

BOURSE DU 5 AOUT.

4 1/2 p. 0/0 baisse 70 cent. — Fermé à 102 80.

5 p. 0/0 baisse 80 cent. — Fermé à 77 75.

ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

Etude de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur.

Séparation de Biens.

D'un jugement rendu par le tribunal civil de première instance, séant à Saumur, en date du vingt-huit juillet mil huit cent cinquante-trois,

Il appert :

Que la dame Léontine Boudinot (ou Bodineau), épouse du sieur Louis-Cyprien Henry, coiffeur-parfumeur, domiciliée à Saumur,

A été déclarée séparée de biens d'avec son dit mari.

Dressé à Saumur, le deux août mil huit cent cinquante-trois par l'avoué soussigné.

(469)

CHEDEAU.

Etude de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur.

Séparation de Corps et de Biens.

D'un jugement rendu par le tribunal civil de première instance, séant à Saumur, en date du trente juillet mil huit cent cinquante-trois,

Il appert :

Que la dame Rosalie-Anne Martinet, femme de Auguste Gastineau, ouvrier charpentier, demeurant à Saumur, agissant sous le bénéfice de l'assistance judiciaire, suivant la décision du bureau de Saumur, du sept février mil huit cent cinquante-trois,

A été déclarée séparée de corps et de biens de son dit mari, qui est domicilié à Saumur.

Dressé, par l'avoué soussigné, à Saumur, le deux août mil huit cent cinquante-trois.

(470)

CHEDEAU.

Tribunal de commerce de Saumur.

Par jugement du Tribunal de commerce de Saumur, en date du 1^{er} août 1853.

Le sieur Joseph Sirbain, restaurateur, demeurant à Saumur, rue Beaurepaire,

A été déclaré en état de faillite ouverte.

M. Simon, juge-suppléant au Tribunal de commerce, a été nommé juge-commissaire, et M. Kerneis, teneur de livres, demeurant à Saumur, syndic provisoire de ladite faillite.

Pour extrait conforme,

Le Greffier du Tribunal,

(462)

A. DUDOUET.

A VENDRE

Une VASTE MAISON, située à Montreuil-Bellay, servant de caserne à la brigade de gendarmerie. Elle est affermée 800 fr. par an.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à M^e Poynot, notaire à Montreuil-Bellay. (000)

AVIS AUX DAMES.

M. MAURISSEAU, dessinateur, de Bourgneil, fait prévenir les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, qu'il vient tous les samedis à Saumur, en déballage, près la place St-Pierre, rue de la Tonnelle, maison Vettelé, avec un nombreux choix de dessins; il se charge de toutes commandes concernant sa partie. (000)

A VENDRE UNE MAISON

Située à Saumur, rue de Bordeaux, 23,

Appartenant à M. VINET,

Consistant en salon de compagnie et salle à manger au rez-de-chaussée, deux chambres au premier étage, deux chambres au second étage, grenier, parterre devant le salon, cuisine et cave en soubassement; jardin dans lequel est une petite pièce d'eau; serres-bois, serre, cour et basse-cour.

S'adresser à M. VINET, et à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (409)

A LOUER

Pour Noël 1853

Une MAISON, située à Saumur, rue du Petit-Mail, occupée par M^{me} Mathieu.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (437)

A LOUER

Présentement,

MAISON, rue du Portail-Louis, ayant boutique, arrière-boutique, cave; trois chambres, mansarde et greniers.

S'adresser à M^{me} veuve NEVOUET-JUBAULT, couvreur, rue d'Orléans, 93. (420)

A LOUER

Présentement,

UNE

PORTION DE MAISON

Située dans le prolongement de la rue Beaurepaire.

S'adresser à M. LAURENT-ZIBETTA, peintre. (368)

A LOUER

Pour Noël 1853 ou Saint-Jean 1854,

1^o Le MAGASIN actuellement occupé par M. Bonneau, place du Marché-Noir;

2^o Un autre MAGASIN, rue du Marché-Noir;

S'adresser à M. GODET, imprimeur.

A VENDRE

DEUX MAISONS se tenant, ayant chacune : boutique, cave, chambres, greniers, etc., situées à l'entrée de la rue de la Tonnelle, près la place de l'Hôtel-de-Ville.

S'adresser à M. LEROY, rue du Petit-Maure, ou à M. BEAUDOUX-LEROY, rue St-Jean, ou encore à M. PINET, rue Beaurepaire.

A VENDRE

Une MAISON, située à Saumur, Grand'Rue, n^o 53, occupée par M. Hyacinthe Boutault, boulanger.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (445)

Plus de 100,000 de FOIN, LUZERNE, TRÉFLE,

A VENDRE

S'adresser à M. Théodore JAGOT, place St-Nicolas, 22, à Saumur. (429)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1854

Une MAISON, propre à une auberge, sise à Saumur, près la gare du chemin de fer, occupée par M. Cochenille.

S'adresser à M. DOMINIQUE BOUTIN, propriétaire. (405)

A LOUER

Pour la Toussaint

OU POUR NOËL PROCHAIN,

JOLIE MAISON avec cour et jardin, située à la Croix-Verte.

S'adresser à M. CH. MILSONNEAU, qui l'occupe. (428)

Découverte incomparable par sa vertu

EAU TONIQUE PARACHUTE des CHEVEUX Par CHALMIN, de Rouen.

Cette Eau arrête la chute des cheveux, en fait croître de nouveaux en deux mois, et guérit toutes les maladies du cuir chevelu. — Succès garanti. — Entrepôt et fabrique à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Paris, chez Normandin, passage Choiseul, 19 (Affr.)

A Saumur, chez EUGÈNE PISSOT, coiffeur-parfumeur, rue St-Jean, n^o 2. PRIX DU FLACON : 3 FR. (235)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

NOUVELLES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES A 20 CENT. LA LIVRAISON

DE SOYE et BOUCHET, imprimeurs-libraires, rue de Seine, 56, à Paris Et chez tous les Libraires de France et de l'Étranger

BIBLIOTHÈQUE DES POÈTES

ET

ROMANCIERS CHRÉTIENS

ANCIENS ET MODERNES

EN VENTE :

La Famille Cazotte et Sœur Thérèse

Ensemble 3 livr. — Broché, 70 cent.

Le Journal du Temple

2 livr. — Broché, 30 cent.

L'Âme exilée et quarante-huit heures de la Vie de ma Mère

Ensemble 2 livraisons. — Broché, 30 cent.

Monsieur Rétif ou la vie de mon Père

2 livraisons. — Broché, 30 cent.

Cette collection de romans est imprimée sur beau papier jésus glacé en caractères fondus exprès, et illustrée d'un grand nombre de gravures sur bois dues au talent des meilleurs dessinateurs et graveurs. — Chaque ouvrage, s'il est composé de plusieurs livraisons, est publié broché avec une couverture spéciale, de sorte qu'on peut se le procurer facilement sans être obligé d'acquiescer la collection tout entière. — 40 cent. de plus par exemplaire broché.

Acquisition très-avantageuse par le mode de l'abonnement.

— En adressant, franco et à l'avance, à MM. DE SOYE et BOUCHET, imprimeurs-libraires, rue de Seine, 56, le montant de 25 livraisons non brochées, soit 5 francs, les abonnés de Paris et des départements recevront une ou deux livraisons par semaine, franco et à domicile, avec toute la régularité dont le service de la poste est susceptible.

TROIS MOIS : 5 FR.

UN AN : 17 FR.

LE

TROIS MOIS : 5 FR.

UN AN : 17 FR.

JOURNAL POUR RIRE

Le Journal pour rire est le moins cher de tous les journaux à gravures, et cependant il publie plus de dessins comiques, plus de caricatures que tous les autres journaux ensemble. Pour les cafés, les cabinets littéraires, pour tous les établissements publics, c'est une grande économie de remplacer par le Journal pour rire les journaux qu'on supprime par un motif quelconque.

Le Journal pour rire a tout à fait abandonné la politique, qu'il ne lui est plus possible de critiquer en présence des lois nouvelles; mais il n'a rien perdu de sa gaieté et de son originalité; il reste le plus piquant, le plus amusant des petits journaux, car il conserve le droit de critiquer les mœurs, les modes, les vices, les travers; il a pour lui le vaste champ du monde, du théâtre, des arts; il peut dessiner et charger les portraits de nos célébrités en tous genres; il a le domaine de la fantaisie aussi bien que de l'observation. Aussi jamais n'a-t-il eu plus de succès, jamais n'a-t-il été aussi bien le journal de tout le monde, depuis qu'il présente il ne froisse plus l'opinion de personne. Il est devenu le journal de la famille, comme celui des établissements publics.

Toute personne qui souscrit pour un an (17 fr.) et qui ajoute 6 francs à cet abonnement (en tout 23 fr.) reçoit immédiatement et franc de port l'ALBUM DU JOURNAL POUR RIRE, COMPOSÉ DE 216 GRANDES PAGES TOUTES REMPLIES DE DESSINS COMIQUES, album qui se vend 16 francs à Paris et 18 francs par la poste lorsqu'on n'est pas abonné.

Pour donner une idée juste du Journal pour rire, nous dirons que dans l'espace de 6 mois il a publié 1,024 caricatures! C'EST DONC UNE MOYENNE DE 6 CARICATURES PAR JOUR.

3 mois, 5 fr. — 6 mois, 10 fr. — Un an, 17 fr. — Un an, avec l'Album, 23 fr. — Adresser un bon de poste (ce mode d'abonnement est le meilleur) à MM. Aubert et C^{ie}, éditeurs, place de la Bourse, 29. (242)

Vu pour légalisation de la signature ci-contre

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné